

La FNIC-CGT organise une JOURNÉE D'ÉTUDE

RÉFORME "MACRON" DES RETRAITES LA COMPRENDRE POUR LA COMBATTRE

→ Le 4 SEPTEMBRE 2019 de 9h à 17h,
SALLE DU CCN à MONTREUIL

C'est la résistance cégétiste durant la Seconde Guerre mondiale qui a imposé le contenu du programme du Conseil National de la Résistance, permettant la mise en place de la Sécurité sociale par notre camarade Ambroise Croizat, ministre communiste en 1946.

La retraite solidaire par répartition a alors, été mise en place après la **faillite de tous les systèmes par capitalisation** sans exception, déployés à partir du 19^e siècle concernant les retraites ouvrières ou des professions particulières.

À partir de 1987, avec Séguin, puis Balladur en 1993, les gouvernements successifs, libéraux comme socio-démocrates, ainsi que les « partenaires sociaux », à savoir une coalition composée de la totalité des **organisations syndicales sauf la CGT, et des patrons**, n'ont eu de cesse d'affaiblir notre système de retraite, Sécurité sociale comme retraites complémentaires.

2019 est l'année choisie par le grand Capital, pour mettre un terme à cette exception française, d'une retraite versée immédiatement et sans intermédiaire, des actifs vers les retraités, de manière solidaire, c'est-à-dire sans obligation systématique d'accumuler des droits au préalable.

Cette réforme n'est pas une étape « de plus » dans le long recul social des retraites, c'est une **transformation complète du système**. Le système par points pré suppose **d'accumuler les points** à la manière d'un système

par capitalisation. Il évacue toute possibilité de départ anticipé pour **pénibilité** et tous les régimes « spéciaux » par la mise en place de décotes tellement dissuasives que chacun « choisirait » de rester au boulot jusqu'à la mort.

POUR ÉVITER DE VOIR REVENIR LA RETRAITE DES MORTS, UNE GRANDE LUTTE DOIT ÊTRE PRÉPARÉE, MENÉE À SON TERME ET REMPORTEE, C'EST INDISPENSABLE !

Pour convaincre les salariés de l'urgence à se mobiliser, il faut **armer les militants**. C'est l'objectif de cette journée d'étude organisée par la FNIC-CGT. Elle a été fixée la veille de l'assemblée générale des syndicats de la Fédération, dans la même salle, de manière à permettre à un maximum de camarades de participer aux deux rendez-vous.

Inscrivez-vous et faites inscrire DÈS MAINTENANT les participants à cette journée d'étude.

N'ATTENDEZ PAS, PENSEZ AUX CAMARADES QUI DOIVENT S'ORGANISER POUR EN ASSURER LE SUCCÈS !

Chimie (0044) ● Caoutchouc (0045) ● Industrie pharmaceutique (0176) ● Répartition pharmaceutique (1621) ● Droguerie pharmaceutique (1555) ● Instruments à écrire (0715) ● Laboratoires d'Analyses Médicales (0959) ● Navigation de plaisance (1423) ● Officines (1996) ● Pétrole (1388) ● Plasturgie (0292) ● Négoce et prestations de services médico-techniques (1982)



INSCRIPTION OBLIGATOIRE

JOURNÉE D'ÉTUDE RÉFORME « MACRON » DES RETRAITES

LA COMPRENDRE POUR LA COMBATTRE

4 SEPTEMBRE 2019 DE 9H00 À 17H00 - SALLE CCN - MONTREUIL



Le syndicat CGT _____ Branche d'activité _____

Nom _____ Prénom _____

Localité _____ Dép. _____

◆ Participation de /___/ Camarades

Bulletin de participation à renvoyer à la FNIC-CGT - Case 429 - 93514 Montreuil Cedex contact@fnic-cgt.fr